



CAP ACCOM PAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN

NIVEAU 3



DURÉE DE FORMATION

10 mois
ou 18 mois



Taux de Réussite 2024

100%

Le titulaire du **CAP AEPE** possède des connaissances pour contribuer au développement, à l'éducation et à la socialisation du jeune enfant ; des techniques pour assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant ainsi que l'entretien et l'hygiène de ses différents espaces de vie, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

LIEUX DE FORMATION

► CASTELNAUDARY, MONTPELLIER, NARBONNE



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé). **Pour Castelnau, aucun niveau scolaire n'est exigé.** Après une 3^{ème} générale, professionnelle, SEGPA ou prépa métiers. **Pour Montpellier et Narbonne avoir obtenu un diplôme de niveau 3**



LE CONTENU DE LA FORMATION

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel
- GAP et positionnement professionnel
- Français
- Histoire
- Mathématiques
- Exercer son activité en accueil individuel

POURSUITE D'ÉTUDE

DE Auxiliaire Puériculture
EJE (sous condition d'obtention BAC)



LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail / Loi n°2018-771 :
La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

PARTENAIRE



Emilie, 24 ans, CAP AEPE



«Après avoir obtenu un CAP vente, j'ai effectué un stage en crèche qui m'a permis de me rendre compte de mon souhait de travailler auprès d'enfants ! J'ai donc passer mon CAP AEPE. Aujourd'hui, je suis Agent de crèche près de chez-moi, ma nouvelle situation et mon diplôme me rendent plus confiante. Je me sens autonome et épanouie, je peux enfin prendre des décisions et discuter avec les parents tout en étant à l'aise et sûre de moi. »

PLANNING DE L'ALTERNANCE



Sur 10 mois : 12 semaines de formation théorique / 24 semaines chez l'employeur / 4 semaines de stages hors employeur

Sur 12 mois : 17 semaines de formation théorique / 46 semaines chez l'employeur / 4 semaines de stages hors employeur

420 ou 567H

DE FORMATION THÉORIQUE



QUELS EMPLOYEURS ?

Les EAJE, les écoles maternelles, le domicile des parents ou de l'assistante maternelle (y compris les MAM).



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36

www.cfa-sanitaire-social.com
contact@cfa-sanitaire-social.com

